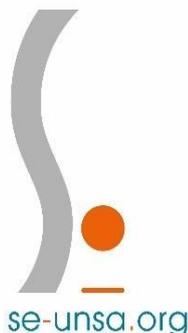


CAPD le 25 mars 2019



AVANCEMENT
Fiche de suivi avancement accéléré

se-unsa.org

Ma promo

je m'en occupe !

Syndiqué(e) : **OUI** **NON**

NOM:	Prénom:
Nom de naissance:	
Date de naissance:	Portable
Adresse:	E-mail:
CP/Ville:	

Qui peut prétendre à bénéficier du boost ? Tous les collègues qui ont bénéficié d'un rendez-vous carrière au cours de l'année scolaire 2017/2018.

Comment sont départagés les collègues ? Nous ne le savons pas encore, un GT aura lieu le 28 février, faites nous part de vos propositions en répondant au sondage ICI: <http://sections.se-unsa.org/54/spip.php?article2178>

Combien de collègues seront « boostés » ? : 30% de l'ensemble des collègues à l'échelon 6 et 30 % des collègues à l'échelon 8.

Appréciation du rendez-vous carrière:

AGS au 1er septembre 2018 *

Echelon actuel (au 01/09/2018)*: 6ème 8ème
Depuis le

* ces informations sont disponibles sur votre portail I-Prof

Fiche de suivi à retourner à:

SE-UNSA 54
4 rue Alfred Mézières BP53365
54015 Nancy cedex